

Pénurie des métiers de la solidarité : l'action auprès des plus démunies en danger

L'Amicale du Nid¹ est une association nationale, qui compte 75 ans d'engagement auprès des personnes en situation de prostitution, victimes du système prostitutionnel, du proxénétisme et de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle pour un accompagnement vers la sortie. C'est une association laïque et indépendante de toute organisation ou parti. Ses principes sont abolitionnistes et républicains (l'égalité entre les femmes et les hommes, la non-patrimonialité du corps humain qui ne peut être considéré comme un bien ou une marchandise, la dignité de la personne humaine visant à garantir son intégrité physique et psychologique contre toute atteinte extérieure).

L'association est présente sur 15 départements et compte 230 professionnel.les qualifié.es et régulièrement formé.es. Elle inscrit son action dans un continuum au service de la prévention et de la lutte contre le système prostitutionnel :

- Le plaidoyer ;
- La prévention, la sensibilisation, la formation (l'AdN est organisme de formation²), des diagnostics territoriaux³, des recherches-actions, des missions mineur.es sur 5 départements : 1 500 professionnel.les sensibilisé.es et formé.es et 400 jeunes rencontré.es en animation de prévention par an ;
- L'aller-vers : 3 300 personnes rencontrées dans l'espace public, 1 700 sur Internet ;
- L'accompagnement social global personnalisé : 4 500 personnes accueillies, 1 400 accompagnées ;
- L'hébergement et le logement accompagné avec plus de 480 places : plus de 1 300 personnes hébergées ou logées par an (dont plus d'1/3 d'enfants).
- L'adaptation à la vie active avec deux ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA) comptant 38 places avec près de 90 stagiaires par an.

Depuis plusieurs années, l'Amicale du Nid souffre de manque de candidatures sur tout type de postes, notamment de professionnel.les socio-éducatifs et infirmier.es. Nous faisons face aujourd'hui à plus de 30 postes vacants, soit plus de 10% de nos effectifs, c'est-à-dire un transfert de tâches sur d'autres professionnel.les qui s'épuisent et une dégradation de la qualité de nos services auprès du public, des victimes du système prostitutionnel : femmes, hommes, personnes trans, adultes et mineur.es.

Pour reprendre les termes de la motion adoptée par le Conseil d'administration de l'URIOPSS Île-de-France les raisons du manque d'attractivité de ces métiers sont connues : des restrictions budgétaires, la suppression ou le manque de financement pour les stagiaires ou alternants, une évolution des publics aux besoins croissants sans augmentation en regard des taux d'encadrement, des conditions et une qualité de vie au travail de ce fait dégradées, un secteur en manque de juste considération. A cela, s'ajoute un élément bien évidemment déterminant : les conventions collectives qui ne permettent pas de rémunérer correctement des personnes diplômées et qualifiées. Les coefficients de ces conventions collectives débutent encore aujourd'hui en deçà du SMIC. Et des

¹ Statuts de l'association, Projet associatif 2020-24, Rapport d'activité 2019 : [ici sur Internet](#) (colonne de droite).

² Présentation de l'organisme de formation et des programmes [ici sur Internet](#)

³ [Ici sur Internet](#)



professionnels de niveau Bac+3 comme les éducateur.trices spécialisé.es ou les infirmier.es perçoivent un salaire mensuel de 1810 € brut en début de carrière, soit à peine 250 € de plus que le SMIC.

L'Amicale du Nid appelle à une **convention collective unique et obligatoire**, par fusion des CCN66 et 51 pour en finir avec d'inexplicables « concurrences » entre ces deux conventions couvrant les champs sociaux, médico-sociaux et sanitaires, avec une revalorisation des salaires à la hauteur des missions d'intérêt général accomplies par ces **professionnel.les indispensables à la cohésion sociale**, revalorisation à prendre en compte dans la dotation et les CPOM de nos établissements et subventions.

Nous appelons aussi à de **larges campagnes de valorisation des parcours de formation** et de soutien des organismes de formation aux métiers des solidarités pour en renforcer l'attractivité.

Contacts :

Marie-Hélène Franjou, présidente : 06 83 24 94 75

Delphine Jarraud, déléguée générale : 06 07 15 55 65